EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 38
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DES CONGRÉS À L'ASSOCIATION ARCH'CO ARCHITECTURE COMMUNITY

Architectonik, ou ATK, est l'unique workshop (atelier) national, réunissant les vingt-deux écoles d'Architecture et de paysage de France. Lancée en 2006 par l'école de Toulouse, la manifestation a pour but de rassembler chaque année, le temps d'une semaine, les étudiants autour de réflexions sur l'architecture paysagère et urbaine, en lien avec une problématique actuelle et locale. L'an passé Montpellier accueillait la 10è édition du workshop. Du 15 au 20 mars prochain, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) accueillera cette nouvelle rencontre estudiantine, organisée par l'association Arch'co Architecture Community.

Pendant cinq jours, 110 étudiants travailleront autour de conférences thématisées, de débats et sur des projets soumis à la fin du workshop à un jury. En parallèle de ce laboratoire d'idées et d'échanges entre les étudiants de ces différentes écoles, des visites et découvertes de la ville de Clermont-Ferrand sont prévus ainsi que des événements plus festifs.

Le crédit disponible au budget primitif destiné à l'attribution de subventions au titre des congrès est de 70 000 €. Compte tenu de ces éléments, il est proposé à la commission d'accorder une aide de 2 500 €, la demande portant sur deux axes différents un volet vie associative, et un volet congrès.

Budget Prévisionnel : 23 900 €
Subvention sollicitée : 5 500 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention de 2 500 € à cette association.

D E L I B E R A T I O N

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme
Fait à Clermont-Ferrand, le 11 mars 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe chargée des Congrès

Marion CANALES